



Nom: _____ Prénom _____

Date de Naissance: ____ / ____ / ____ Lieu de Naissance: _____

Adresse: _____

CP: _____ Ville: _____

Tél membre : _____ Tél Responsable légal : _____

E-mail Responsable légal : _____

Adhésion à l'Association HISTOGAME (**obligatoire**) - **5 euros**

« Histogame Event » (+18ans) - **1 euros**

« Club Histogame » - **40 euros**

« E-Sport » - **50 euros** (taille pour le T-shirt : _____)

Règlement: **par chèque** à l'ordre de l' « Association HISTOGAME » (possibilité en 3x)

en espèces

En signant ce dessous, je certifie avoir pris connaissance et accepté ce jour les termes du règlement intérieur de l'Association HISTOGAME sans aucune réserve (Disponible à la salle et sur le site de l'association).

Date : ____ / ____ / ____

Signature _____

(Signature du responsable légal obligatoire pour les mineurs)

.....
Inscription les Mercredi au club (14h00 – 17h00) auprès des responsables :

○ Grégory DA CRUZ SILVA TAIA : 07.82.44.35.61

○ Jonathan Negro : 06.71.54.05.99

Ou par courrier à « HISTOGAME », 38 rue des Baumes, 34290 Servian

Les dossiers incomplets (présente fiche complète + autorisations parentales + certificat d'assurance en cours de validité + photo d'identité) ou illisibles ne seront pas validés.

Nom: _____ Prénom _____

Tél Parents : _____ Tel autre parent joignable : _____

AUTORISATION PARENTALE MEDICALE

- j'autorise** la personne responsable du groupe à contacter en cas d'urgence le
 je n'autorise pas médecin ou le Samu/Pompier

MEDECIN GENERALISTE

Nom du médecin : _____ N° SS de l'enfant : _____

Tel du médecin : _____ Allergies : _____

AUTORISATION PARENTALE DE DEPART DE L'ACTIVITE

- j'autorise** mon enfant à quitter le club en dehors des horaires d'ouverture sans qu'un adulte identifié vienne le chercher.
 je n'autorise pas

AUTORISATION PARENTALE DEPLACEMENT EN VOITURE PARTICULIERE

- j'autorise** mon enfant à partir avec un membre adulte de la section E-sport
 je n'autorise pas

AUTORISATION PARENTALE POUR LA PUBLICATION ET LA PHOTOGRAPHIE

- j'autorise** la diffusion de photographies de mon enfant prise dans le cadre des
 je n'autorise pas activités de l'association (site internet, presse écrite ...)

Date : ____ / ____ / ____ Signature du responsable légal : _____
précédée de la mention « lu et approuvé, bon pour accord »

Règlement intérieur

Article N°1

Toute personne admise au club HISTOGAME, s'engage à en respecter les statuts et le présent règlement intérieur.

Article N°2 (Inscriptions)

Est déclaré membre de l'association, toute personne qui a satisfait aux formalités et a acquitté sa cotisation. Celle-ci est payable chaque année à partir du 1^{er} septembre de l'année en cours aux tarifs validés par l'administration de l'association HISTOGAME et cela jusqu'au 30 juin de l'année suivante (sauf la section événement qui termine le 31 août).

Il est délivré à, chaque membre, une carte d'adhésion qui lui donne droit à une remise sur le matériel d'occasion à VIRTUA PEZENAS (sur présentation de celle-ci) comportant :

- Un numéro de membre
- Nom et prénom du membre
- La signature du responsable du club des droits acquittés.

Article N°3 (Accès à la salle)

Seuls ont accès à la salle les membres du club ayant acquitté de leur cotisation pour la saison en cours. Les membres devront être munis de leur carte d'adhésion. Une permanence administrative sera assurée tous les mercredis aux heures d'ouverture du club ou contacter :

Grégory DA CRUZ SILVA TAIA : 07 82 44 35 61 Référent Fun Game et E-SPORT.

Jonathan Negro : 06 71 54 05 99 Président de l'association Histogame.

Dérogation possible sous condition de validation par bureau de l'association HISTOGAME, pour organismes de presse, associations, événements et rencontre sportive avec un nombre inférieur ou égal à 15 personnes, hors membres organisateurs de l'association HISTOGAME. (Pour les événements et rencontres sportives, merci de prévoir la présence d'un membre supplémentaire.)

Article N°4 (Comportement)

- La plus grande courtoisie et la meilleure tenue sont de rigueur lors des activités différentes et lors des rencontres entre clubs.
- Il est formellement interdit de fumer et de consommer de l'alcool dans la salle.
- Les téléphones portables, baladeurs et autres sont interdits pendant les rencontres officielles.

- Les parents sont responsables de la sécurité et de la conduite de leurs enfants inscrits au club du moment qui sorte de la salle et annonce leur départ.
- Les animaux sont interdits.
- L'ensemble du matériel et des installations est placé sous la sauvegarde des membres du club. Il est demandé à tous de veiller à maintenir le club et ses abords dans le meilleur état de propreté.
- Le club ne peut en aucun cas être responsable des pertes ou vols qui pourraient être commis.
- Les membres devront aider le responsable au rangement du matériel et de la salle ainsi qu'à la fermeture du club.

Article N°5 (Horaires)

Ouverture de « Fun Game » le mercredi de 14h00 à 17h00 avec pause goûter fourni par le club.

Ouverture de « E-sport » le samedi de 14h00 à 17h00

Article N°6 (Exclusion)

Tout membre contrevenant aux règles de l'association, se verra infliger un avertissement qui sera systématiquement rapporté aux parents. En cas de récidive, le responsable de l'activité pourra prononcer la radiation du contrevenant dans les conditions fixées par l'article 4 sans remboursement d'aucune nature de sa cotisation.

Signature du membre : _____ Signature du responsable légal : _____
Précédée de la mention « lu et approuvé, bon pour accord » pour chacun